

Les défis du Dossier Electronique du Patient

Pierre-Yves Maillard
Chef de Département DSAS

9 novembre 2017

Les principaux défis de la cybersanté et du Dossier Electronique du Patient (DEP)

1. Le défi de la numérisation
2. Le défi de la collaboration entre professionnels de soins
3. Le défi de l'interopérabilité et de la cohérence
4. Le défi de la sécurité et de la confidentialité des données

CYBERSANTÉ ET DEP

- Selon eHealth Suisse, la **cybersanté (eHealth)** est l'utilisation intégrée des technologies de l'information et de la communication pour l'organisation, le soutien et la mise en réseau de tous les processus et acteurs du système de la santé
- Le **Dossier Electronique du Patient (DEP)** est l'une des fonctionnalités de la cybersanté, comme d'autres fonctionnalités en lien avec la télémédecine, la télésanté ou la santé mobile.

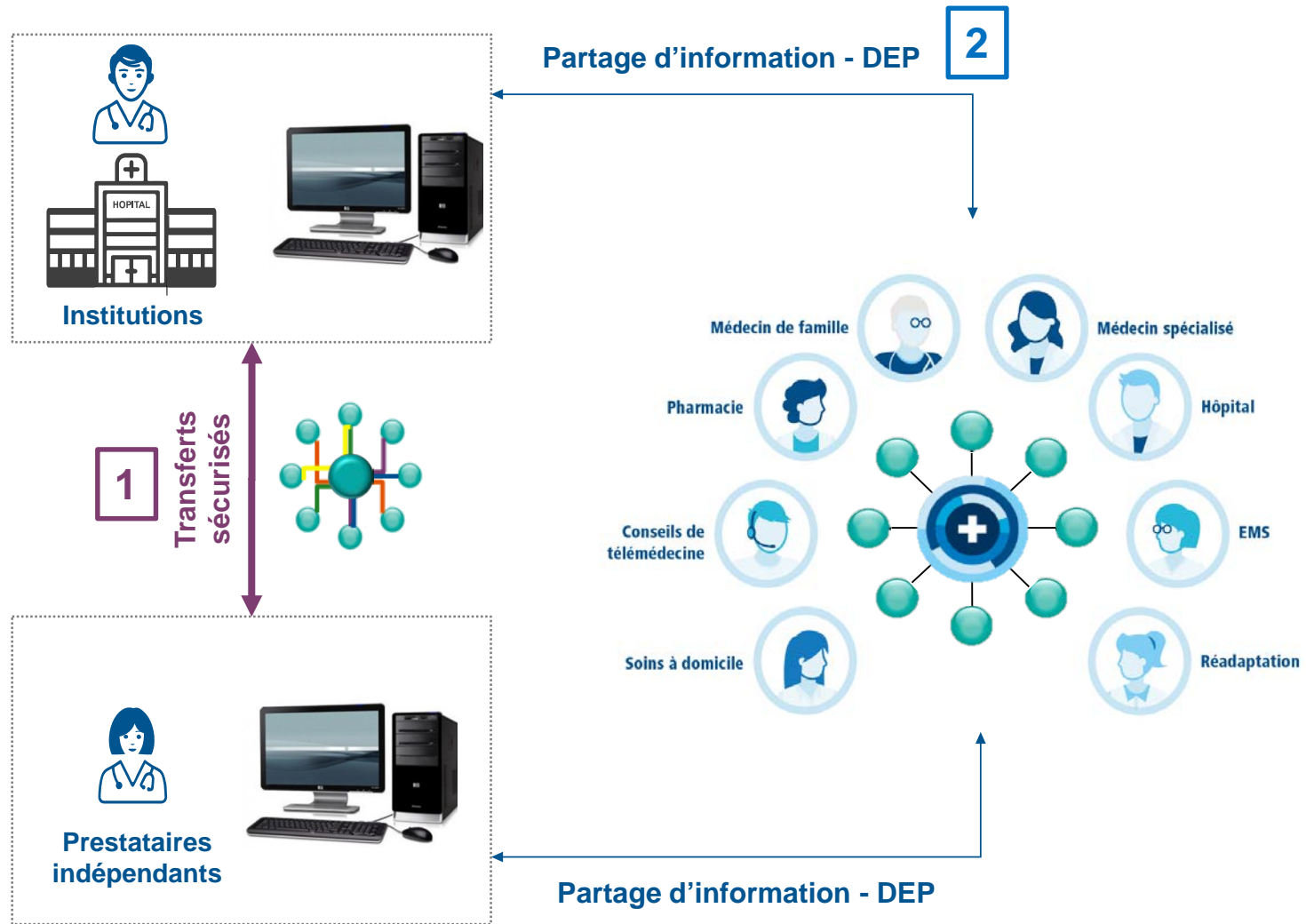
LE DÉFI DE LA NUMÉRISATION

LE DÉFI DE LA NUMÉRISATION

- Des investissements massifs ont été faits dans les institutions sanitaires vaudoises pour informatiser les pratiques, et ce de manière séparée
- Aujourd'hui il n'est pourtant pas rare que pour s'échanger une information, on imprime un document pour le faxer au destinataire, qui le scan pour le classer dans le bon dossier de son ordinateur... au mieux l'envoi est fait par email sécurisé.
- Ces pratiques sont loin d'être efficaces et les complexifient même
- Il est nécessaire de repenser les processus en lien avec les possibilités offertes par la numérisation, de travailler à la mise en cohérence des différents systèmes d'information afin que la communication entre professionnels et entre institutions en soit facilitée.

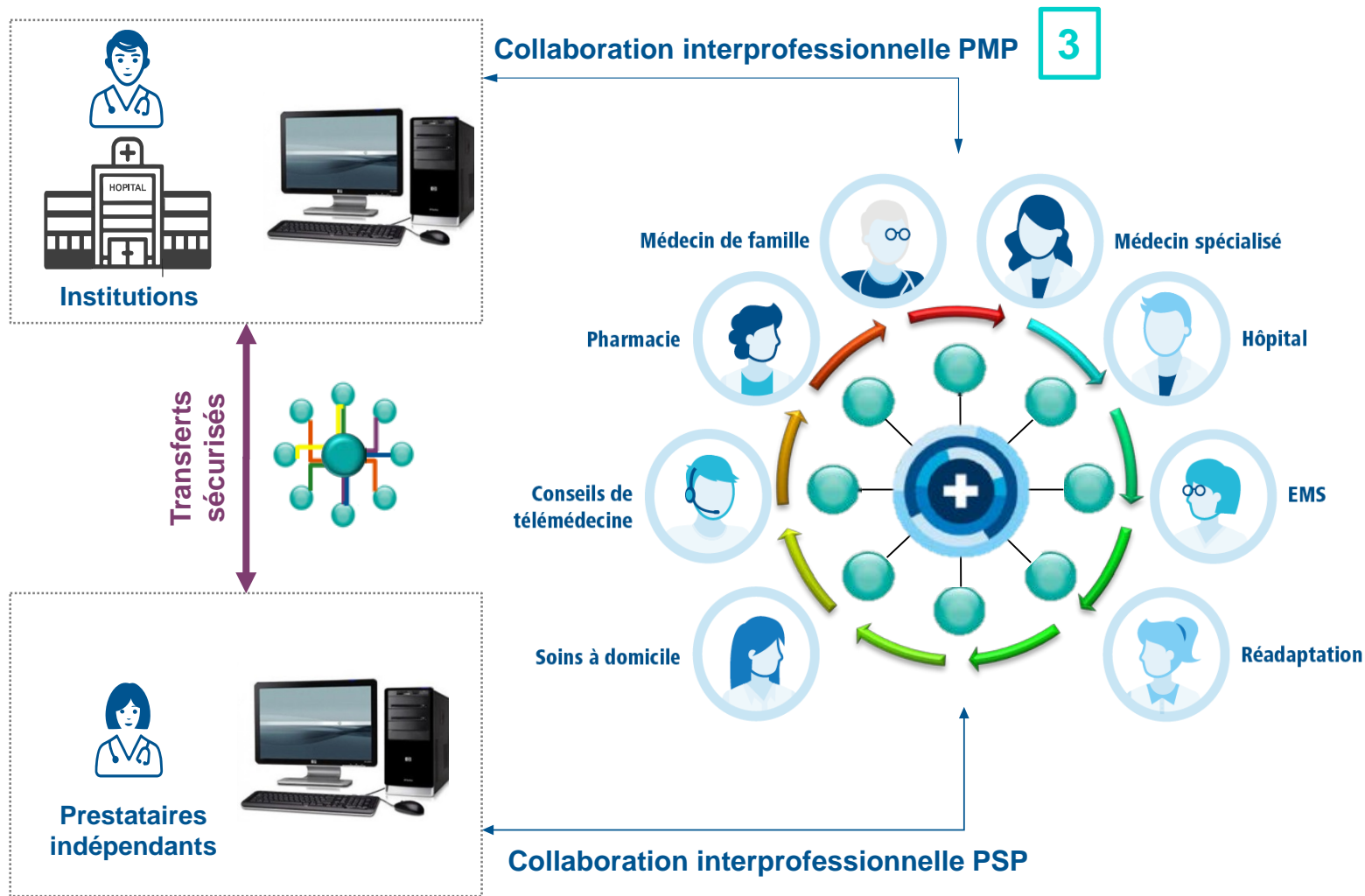
LE DÉFI DE LA NUMÉRISATION

- Dans ce but, le Canton de Vaud travaille en priorité sur trois produits:



LE DÉFI DE LA NUMÉRISATION

- Dans ce but, le Canton de Vaud travaille en priorité sur trois produits:



LA NUMÉRISATION IMPLIQUE LE CHANGEMENT...



LA NUMÉRISATION IMPLIQUE LE CHANGEMENT...

- La numérisation implique:
 - La **disponibilité** de l'information: « je dois tenir compte de l'information disponible dans mes prises de décisions »
 - La **transparence** « les autres peuvent juger de mes actions et de mes décisions »
 - Une **standardisation** de la gestion de l'information: « nous devons nous mettre d'accord de l'information à partager et comment la caractériser »
 - Un **langage commun**: partager une information compréhensible et qui « fait sens » pour l'autre
 - Une **optimisation des processus de travail**: « comment puis-je mieux travailler à l'aide de l'informatique ? »

LE DÉFI DE LA COLLABORATION INTERPROFESSIONNELLE

BESOINS FUTURS

- L'augmentation de l'espérance de vie et notre capacité de plus en plus grande à soigner les maladies transforment les besoins sanitaires de la population
- Il faut s'attendre dans les décennies à venir à une forte augmentation des situations de polymorbidité et de polymédication
- Les prises en charge se complexifient, impliquent de plus en plus d'intervenants, de technologies et compétences différentes et accroissent le besoin de collaboration et de communication
- La cybersanté, et le DEP en particulier, est une opportunité pour aider à mieux gérer ce type de prise en charge dans le but de garantir une meilleure continuité de l'information et des soins.

DÉCRET SUR LA COORDINATION DES SOINS

- Entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2017 du **Décret pour le développement d'outils et de processus favorisant la continuité et la coordination des soins** (durée de 5 ans)
- Un projet phare:
 - Plan de médication partagé - PMP
(collaboration interprofessionnelles et partage d'information avec le Dossier Electronique du Patient)

LE PLAN DE MÉDICATION PARTAGÉ

- Projet pilote visant à **optimiser la gestion de la polymédication en s'appuyant sur la technologie du dossier électronique du patient** pour partager l'information autour du médicament entre professionnels de soins
- Des conditions d'adhésion sont signées par le patient, son médecin traitant et son pharmacien de référence
- Incitants financiers:
 - ➔ Pour les patients: subside de quote-part (sous condition de ressource)
 - ➔ Pour les médecins et pharmaciens: dédommagement financier pour la participation au projet pilote, remboursement de participation à des cercles de qualité sur la médication pour les médecins, remboursement d'entretiens de polymédication pour les pharmaciens.

LES DÉFIS DU PROJET PLAN DE MÉDICATION PARTAGÉ

- **Clinique:**
 - Renforcer la collaboration entre professionnels de soins
 - Offrir une information exhaustive sur les médicaments prescrits/délivrés au patient
 - Améliorer la gestion de la polymédication
 - Garantir les réconciliations médicamenteuses lors des transitions
- **Technique:**
 - Assurer l'interopérabilité et l'intégration du PMP dans les systèmes informatiques utilisés par les professionnels de soins
 - Répondre aux besoins différents des professionnels à l'aide d'une solution unique et partagée

LE DÉFI DE L'INTEROPÉRABILITÉ ET DE LA COHÉRENCE

DE MULTIPLES COMMUNAUTÉS...

LE TEMPS 11 octobre 2017

SANTÉ

Le dossier électronique du patient entre craintes et espoirs

Les Suisses devraient bénéficier du Dossier électronique du patient dès 2020. Le corps médical attend cette échéance avec impatience et anxiété

Ne reste plus qu'à mettre ces belles paroles en musique. Joies du fédéralisme, il n'y aura pas un seul modèle de dossier électronique du patient, ni de grand centre national chargé du stockage et de la circulation des données. Le système sera décentralisé. Aux cantons de s'organiser. Des regroupements sont cependant en discussion.

Au final, la Confédération table sur une quinzaine de communautés, indique Adrian Schmid, responsable de eHealth Suisse, le centre de compétences et de coordination de la Confédération et des cantons.

GARANTIR L'INTEROPÉRABILITÉ ET LA COHÉRENCE

- LDEP et ses ordonnances pose un cadre garantissant l'interopérabilité entre les communautés
- ... mais ne garantit pas que les informations partagées fassent sens pour les autres professionnels de soins!
- Nécessité de travailler à la cohérence des processus, des langages, des standards
 - ➔ Volonté de créer une communauté romande intercantonale pour renforcer la cohérence et mutualiser les forces
 - ➔ Volonté de collaborer avec les autres communautés et eHealth Suisse.

LE DÉFI DE LA SÉCURITÉ ET LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

DOSSIER « VIRTUEL » ET DROITS D'ACCÈS

- Le DEP est un dossier « virtuel » qui se construit uniquement lorsqu'on le consulte, en piochant les informations définies comme pertinentes dans les systèmes informatiques des différents professionnels de soins
 - Pas de stockage centralisé
 - le DEP ne remplace pas les dossiers patients tenus par les différents professionnels de soins
- La LDEP prévoit différents niveaux de confidentialité de l'information et d'accès pour les professionnels de soins. C'est le patient qui décide quels professionnels de soins a droit d'accéder à son DEP et avec quel niveau d'accès.

LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

- La numérisation permet de diffuser plus facilement et plus largement l'information...
- ... mais le DEP ne fait que mettre en lumière les déficits de sécurité et de confidentialité des informations qui existent déjà aujourd'hui
- Il s'agit de répondre à ces défis en assurant une bonne proportionnalité: le risque zéro n'existe pas!



MERCI DE VOTRE ATTENTION

